

Sur ces entrefaites Jonas continuait à se renseigner à droite et à gauche, vu surtout que son gouvernement désirait être fixé sur les suites d'une occupation éventuelle de la Belgique par la France ou par la Prusse.

Le 18 juillet, Servais télégraphie à Jonas qu'il venait d'être informé « que la Confédération de l'Allemagne du Nord respectera la neutralité du Grand-Duché aussi longtemps que la France la respectera ». (66)

Au courant du même mois de juillet des soldats français aussi bien qu'allemands étaient venus à Schengen s'approvisionner en tabac. « L'indépendance belge » ayant relevé cet incident sans importance, le gouvernement prussien, en l'amplifiant et en ne parlant bien-entendu que des soldats français, en fit une affaire d'Etat. Jonas encourut alors le reproche de la part de SERVAIS de ne pas s'être rendu de suite auprès du ministre des Affaires étrangères de France « pour obtenir que les soldats français ne pénétrassent pas sur notre territoire, même sans armes ». Il fut pourtant établi que le 29 juillet — donc le jour précédant l'envoi du télégramme de Servais à Jonas — celui-ci avait eu un entretien avec le duc de GRAMONT au cours duquel le ministre français donna au représentant du Grand-Duché toutes les assurances dans le sens indiqué par Servais. (67)

Le 2. 9. 1870 Michel Jonas se plaint de ne pas être tenu suffisamment au courant des décisions gouvernementales. Ce à quoi Emmanuel SERVAIS répondit deux jours plus tard :

« ... Je n'ai jamais négligé de vous informer des faits qui pourraient intéresser notre neutralité. Si vous pensez le contraire c'est que vous attachez trop d'attention aux assertions des journaux, et que vous ne vous apercevez pas assez qu'ils sont fréquemment mal informés ... Une chose que je prends la liberté de vous recommander, c'est de ne pas facilement vous laisser influencer par l'allégation d'un fait grave qui concerne le Grand-Duché, lorsque vous n'en êtes pas informé. Croyez plutôt toujours que ceux qui vous parlent sont mal renseignés ; ayez au moins du doute à cet égard ». (68) Ceci est une allusion aux racontars auxquels notre chargé d'affaires prêtait une oreille complaisante et d'après lesquels des blessés prussiens avaient traversé le Grand-Duché.

En effet, en juillet le gouvernement français avait reproché au gouvernement luxembourgeois d'avoir autorisé la Prusse à laisser ses trains de blessés traverser le Grand-Duché. Comme Jonas avait pu s'en rendre compte, le nouveau ministre des Affaires étrangères, DE LA TOUR D'AUVERGNE était d'autant plus mécontent que la Belgique, sollicitée dans le même sens par la Prusse, avait donné une réponse négative. Ce fut un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui mit à Jonas les points sur les i en lui faisant comprendre la vraie raison de la demande de la Prusse : « pour libérer ses voies pour le transport de ses troupes fraîches ». (69)